



Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

Séance du lundi 03 août 2021 à 19h30

Sous la présidence de M. Patrick GIRARD, Maire

L'an deux mille vingt et un, le trois du mois d'août, à 19h30 en raison des normes sanitaires, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, à huis-clos, sous la présidence de Patrick GIRARD, Maire.

| Convocation : | Affichage : | Nombre de conseillers : | Membres excusés : |
|---------------|-------------|---|---|
| 20/07/2021 | 20/07/2021 | Conseillers Elus : 15 En exercice : 15 Présent(s) : 11 Votant (s) : 14 Pouvoir (s) : 3 Absent(s) : 4 | <ul style="list-style-type: none">• Mme MARCQ Sophie (P)• M. POPOVITCH Sébastien• M. BAEHL Alain (P)• Mme BOUCHARA Laure (P) |

Objet: DELEGATION DE SIGNATURE EXPRESSE POUR DELIVRER UNE AUTORISATION DE DEMANDE D'URBANISME : déclaration préalable de M. Patrick GIRARD, Maire

| Adopté | |
|-------------|----|
| Pour | 14 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |

M. le Maire expose au conseil municipal son projet de construction d'un préau et donne toutes les explications en détail,

- Vu la demande de Déclaration Préalable n° 067.054.21.R0008 pour la construction d'un préau en bois de 19,5 m²,

M. le Maire ayant quitté la salle,

Le Conseil Municipal, après discussion,

- Décide de donner délégation de signature pour cette demande.

M. Michel WISSER, Adjoint au maire a réceptionné le dossier et a complété et signé l'avis annexé au dossier de DP.

- Adopté à l'unanimité des membres présents.
- Transmis à la sous-préfecture et publié le 4/8/2021.

L'Adjoint au maire,

Albert HARTMANN